



NOTE DE SYNTHÈSE

Benchmark des maisons du vélo en France et en Belgique

Ce panorama des maisons du vélo et/ou des mobilités actives, recense **actuellement 26 organismes** en France métropolitaine et en Belgique. Il n'a pas vocation à être exhaustif mais permet de se rendre compte de la diversité des modes d'organisation et des services proposés dans les différentes maisons du vélo existantes.

Ainsi, nous constatons quatre grands différents modèles de gestion d'une maison du vélo : une gestion par l'**opérateur de transport**, par la **collectivité locale**, par une **association** ou encore par une **société privée**. Sachant que certaines organisations pourraient être qualifiées de « mixtes », dans la mesure où il s'agit de délégations de services publics de la collectivité vers un opérateur privé (exemple de la maison du vélo de Rennes, classée dans la catégorie « collectivité territoriale », car la maison du vélo est initiée par la collectivité à l'origine, mais gérée par un organisme privé). Ainsi la classification actuelle pourrait être amenée à évoluer.

Le premier constat que l'on fait est que toutes les maisons du vélo se situent à proximité d'une gare (moins de 10 minutes en vélo maximum) et viennent ainsi renforcer les pôles multimodaux des territoires.

Quelles sont les grandes tendances qui se dégagent de ces divers modèles ?

Les éléments que l'on retrouve dans les maisons du vélo gérées par des opérateurs de transports sont la **location de vélos** et la tenue d'un **point d'information** sur le réseau de transports en commun du territoire. Cela a parfois un rôle de **vitrine de la mobilité**.

Concernant les maisons gérées par les collectivités territoriales, les services varient d'un territoire à l'autre, avec des spécificités différentes. Par exemple l'organisme vélo de Tours est très axé sur les services dédiés au cyclotouriste, tandis que la maison des mobilités alternatives de Bordeaux propose un prêt de vélo gratuit (seulement sur caution). Mais toutes se font le **relai de l'offre vélo du territoire**.

Les maisons du vélo gérées par des sociétés sont plus rares. Celle d'Auxerre a une vocation uniquement touristique, avec de la location vélo. Tandis qu'à Chambéry, une agence de l'écomobilité est présente et gère la flotte de vélos du territoire.

Enfin, le modèle le plus répandu est celui dont l'organisme gestionnaire est une association. Il y en a 14 exemples dans le benchmark. On y retrouve souvent un **atelier de réparation** et d'entretien participatif. La plupart des services proposés dépendent des activités de l'association gestionnaire. Certaines maisons du vélo regroupent plusieurs associations, comme c'est le cas de la maison du vélo de Caen. Ce qui permet d'avoir un panel de services complet et diversifié. La plupart de ces maisons proposent ainsi un service de **marquage** vélo, de **vélo-école** et un espace d'information dédié au **cyclotourisme**. Au niveau des modes de financements, le modèle prédominant est 50% en autofinancement (fonds propres) et 50% de subventions de la part des collectivités locales.